

Examens et Covid-19: injustices dans la formation postobligatoire

Mardi, 26. mai 2020

De: Sections Enseignement du SSP en Suisse romande

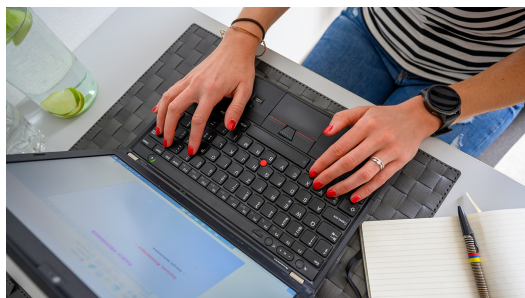


Photo Eric Roset

Les examens 2020 ont été annulés dans la plupart des voies de formation du postobligatoire. Deux exceptions révèlent des situations injustes et incohérentes.

Passerelle Dubs

Pour beaucoup d'élèves, la période de semi-confinement ne permettait pas d'étudier dans des conditions satisfaisantes. Pourtant, dans certaines écoles, les élèves de passerelle Dubs (transition entre la maturité professionnelle ou spécialisée et les hautes écoles) seront évalué-e-s aussi sur les matières «enseignées» pendant cette période, et sans possibilité de remédiation en cas d'échec. D'autres écoles ont prévu d'évaluer seulement les matières étudiées jusqu'au 13 mars et de prévoir un examen de rattrapage. [Dans une lettre aux autorités compétentes, le SSP demande que ces conditions soient généralisées.](#)

Maturité professionnelle post-CFC en deux ans

Des élèves suivent les mêmes cours dans les mêmes classes. Pour celles et ceux qui suivent ces enseignements dans le cadre d'une formation à temps complet d'un an, les examens sont annulés en raison de la crise sanitaire. Pour celles et ceux qui ont opté pour une formation en emploi de deux ans, les examens sont maintenus. C'est la situation qui règne dans les filières de maturité professionnelle post-CFC. [Le SSP a écrit au conseiller fédéral Guy Parmelin pour demander que cette inégalité de traitement soit corrigée.](#)

Downloads

25.05.2020 [Examens complémentaires \(passerelle Dubs\) a? l'e?te? 2020](#) PDF (166 kB)

Downloads

25.05.2020 [Maturité professionnelle post-CFC en 2 ans – Examens anticipés en 2020](#) PDF (161 kB)